



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Épreuves communes de contrôle continu

Question au Gouvernement n° 2649

Texte de la question

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

M. le président. La parole est à Mme Sabine Rubin.

Mme Sabine Rubin. Monsieur le Premier ministre, il y a trois semaines, j'interrogeais votre ministre de l'éducation plus tout à fait nationale au sujet des graves dysfonctionnements liés à la mise en place des épreuves communes de contrôle continu – les fameux E3C.

Avec un aplomb et un déni incroyables...

M. David Habib. Comme d'habitude !

Mme Sabine Rubin. ...celui-ci me répondait – je cite – qu'il s'agissait d'un « très bon galop d'essai ». Depuis, en absence de tout dialogue, la fronde ne cesse de s'amplifier : 40 % de lycées perturbés, 90 % des établissements bloqués en Martinique et Guadeloupe, 10 % d'épreuves annulées – sans doute l'effet des 0,1 % d'agitateurs radicalisés ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)*

Un député du groupe LaREM . C'est faux !

Mme Sabine Rubin. Mais, en matière de radicalisation, c'est la brutalité avec laquelle vous réprimez cette contestation qui stupéfie toute la communauté éducative.

Mme Mathilde Panot. Tout à fait !

Mme Sabine Rubin. Bien sûr, comme de juste, les professeurs sont sanctionnés. Mais – et c'est là un cas d'école –, les élèves eux-mêmes font désormais l'objet de votre répression : forces de l'ordre devant et dans les établissements ; lycéens gazés, molestés ou matraqués dans les cours de récréation ; menaces de zéro à l'examen en cas de refus d'obtempérer.

Mme Mathilde Panot. Scandaleux !

Mme Sabine Rubin. J'ai moi-même accompagné des parents du lycée Ravel, sidérés de voir leurs enfants en garde en vue. Ils sont restés sans nouvelles, plusieurs heures durant, devant le commissariat du XXe arrondissement.

Monsieur le Premier ministre, je vous le dis : le premier agitateur, c'est votre gouvernement ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)*

Cela fait deux années de suite que l'organisation du bac provoque un tel chaos, au détriment des élèves. Vous faites foi de républicanisme et d'ordre : est-ce une manière d'être à l'écoute de celles et ceux qui protestent légitimement contre votre réforme ?

Votre réponse, monsieur le Premier ministre, est très attendue hors de ces murs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

Mme Mathilde Panot. Bravo !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Je vous remercie de votre question, qui permet de faire un point régulier sur le contrôle continu, sujet qui s'y prête.

M. David Habib. C'est vous qui êtes contrôlé !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Les E3C se déroulent actuellement dans l'ensemble des lycées de France et, dans 85 % des établissements, cela se passe sans problème.

M. Patrick Hetzel. C'est hélas faux.

M. David Habib. Il ne sait pas compter...

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Des régions entières ne rencontrent aucun problème, comme dans l'académie d'Orléans-Tours, où le contrôle continu est en cours.

Mais il est toujours important d'en rappeler le sens : pourquoi y a-t-il du contrôle continu ? Pour que les élèves travaillent en continu. Les épreuves qu'ils passent actuellement comptent chacune pour 1,7 % et, au moment où je vous parle, un million de copies ont déjà été rendues. Elles sont en train d'être numérisées – ce qui, au passage, représente également une évolution très intéressante : les corrections seront beaucoup plus automatisées et, surtout, beaucoup plus objectives.

Toute une série de vertus sont attendues du contrôle continu : les professeurs le savent bien qui, depuis septembre, voient les élèves plus au travail. En effet, la perspective du contrôle continu permet tout simplement d'être concentré dès le début.

Mme Mathilde Panot. N'importe quoi ! Et la police dans les lycées ?

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Vous-même, il faut que vous puissiez répondre à certaines questions : ...

M. Maxime Minot. Ce n'est pas à vous de poser les questions, monsieur le ministre !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. ...êtes-vous pour ou contre le contrôle continu ? Vous dites qu'il existe des problèmes d'agitation : êtes-vous pour ou contre le blocage des lycées ? Autrement dit, êtes-vous pour ou contre des actions illégales ? Est-il normal que vous encouragiez des feux de poubelles ? Est-il normal de voir certains députés de la France insoumise encourager des actions de nature illégale ? (*Protestations sur les bancs du groupe FI. – Applaudissements nourris sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM. – M. Stéphane Demilly applaudit également.*)

Alors je vous le demande : sont-ce nous les agitateurs ? Ou ne serait-ce pas plutôt vous, en tant que députés de la République ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) (Mme Sabine Rubin tente de prendre la parole.)

M. le président. Il ne vous reste pas de temps, madame la députée.

Données clés

Auteur : [Mme Sabine Rubin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (9^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2649

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 février 2020](#)